

Numélink rejoint le Club européen des clusters d'excellence

Une vingtaine de clusters, dont Numélink, réseau d'entreprises du numérique et de la IT en Rhône-Alpes, et cinq autres clusters français*, viennent d'obtenir le « *Label européen d'excellence niveau bronze* » ainsi que l'accès au [Club européen des managers de clusters](#) (*European Cluster Managers' Club*).

Le soutien de la Commission européenne

Ces deux initiatives ont été lancées en 2010 par la Commission européenne afin de renforcer les liens entre l'industrie et la recherche, et de rendre les clusters européens plus compétitifs sur le marché mondial. Dans ce cadre, les pratiques de gestion des regroupements européens d'entreprises et d'institutions organisés de manière géographique, sectorielle ou verticale, ont été évaluées mi-décembre à travers une approche comparative développée et réalisée par le prestataire tiers VDI/VDE Innovation & Technik GmbH.

« En nous comparant à de nombreux autres clusters européens, nous avons pu identifier clairement nos points forts et nos axes d'amélioration. Cette reconnaissance européenne doit également nous permettre de conforter nos partenaires dans leur volonté de soutenir les actions que nous mettons en œuvre au profit de nos entreprises adhérentes », a déclaré par voie de communiqué **Armand Lulka**, directeur de Numélink.

Numélink lance l'action d'accompagnement PME3

Fort de ses 150 adhérents, le réseau basé à Saint-Etienne poursuivra en 2012 son action « *Performance TPE Numérique* » axée sur les formations inter-entreprises, ainsi que l'initiative collective « *Design & Logiciel* » qui a permis à huit entreprises de bénéficier d'un accompagnement de designers et d'ergonomes pour refondre l'interface homme machine (IHM) de leurs logiciels en 2011.

Parallèlement, Numélink va lancer une nouvelle action, « *PME3* », afin d'accompagner trois jours durant des entreprises sur une problématique IT. Enfin, Numélink organise une mission exploratoire du Mobile World Congress 2012 qui se tiendra à Barcelone du 27 février au 1er Mars.

* *Iconoval, Polepharma, Elastopôle, Matérialia et Techtera.*